

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration FVWB

11/12/2024 - Beez

<u>Présidente</u> : D. Reterre

Administrateurs: D. Vanleeuw, B. Dewilde, F. Offermans, D. Van Bever

Représentants des cellules : B. Valentin, C. Nogara, M. Loppe

Invités permanents: F. Schmitt, P. Achten, M. Hourlay, R. Gruselin, P. Carlier

<u>Directrice générale</u> : L. Rase (Red.)

Directeur technique: D. Blairon

Excusés: A.-M. Habets, P. Schmets, S. André

1. Approbation du PV du CA du 7/11/2024

Approuvé sans remarque.

2. Direction générale (1ère partie)

2.1. Engagements Coordinateur sportif et Cadre technique

Le processus d'engagement est explicité. Deux profils ont été retenus à la suite du processus de sélection :

- Jonas Wallens pour le poste de Coordinateur sportif (0,5 TPE)
- Maureen Wargnies pour le poste de Cadre sportif (0,5 TPE)

Le CA approuve à l'unanimité la proposition des DG/DT et valide les engagements dès janvier 2025.



2.2. Demande d'engagement d'un(e) Assistant(e) DG / Projet Manager

La DG parle des nombreuses actions-clefs en 2025 en dehors des axes 1 (SHN) et 2 (FC) du plan stratégique et de la nécessité de renforcer l'équipe pour mener ces projets à bien.

Le CA décide de provisionner à cet effet une somme comprise entre 15.000 et 20.000 EUR dans le budget 2025 et de se donner le temps de rechercher le profil adéquat.

Proposition d'engager 0,25 TPE ou plus suivant candidature et budget .

2.3. Etat des lieux engagement Responsable communication

La procédure d'engagement suit toujours son cours et quatre sélectionnés seront reçus en entretien mercredi prochain. L'objectif est de revenir vers le CA en janvier avec une proposition d'engagement.

2.4. Stagiaire FC

Pour information, un stagiaire de l'UCL va effectuer son stage de fin d'étude (250h) à la Formation des Cadres de la FVWB de janvier à mai 2025. Xavier Flamme sera son maître de stage.

2.5. A-Sport : projet de collaboration avec le réseau des médias de proximité en FWB

Le réseau des télévisions locales a présenté en juin dernier le projet A-Sport. Ce projet réunit les 12 médias de proximité de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour produire des capsules numériques et des reportages valorisant le sport local amateur. Une convention existe déjà avec le basket francophone et les deux parties en sont très satisfaites. Les frais de captation des finales francophones de basket 2024 ont été partagés à 50-50 et celles-ci ont été très largement diffusées.

Plusieurs entretiens préparatoires ont déjà eu lieu entre DG et le responsable du projet et l'objectif est que les finales francophones Jeunes (mai 2025) soient captées.

Le CA permet à la DG de poursuivre les discussions, lui demande de revenir avec un projet de convention et décide à l'unanimité de provisionner 10.000 EUR à cet effet dans le budget 2025.



3. Direction technique

3.1. Fonctionnement de la cellule

La DT a identifié 10 joueurs (5 garçons et 5 filles) à haut potentiel (HIPOS) qu'elle a proposés dans le cadre du projet Be Gold 2024, récemment soumis à la Commission ABCD. Des contacts ont été pris auprès des clubs et des parents de ces jeunes. Pendant la saison, l'objectif est de renforcer l'encadrement avec une préparation physique individualisée (Jonas Wallens). Dans l'intersaison, la fédération prendrait le relais des clubs et dispenserait un programme complet ballon et préparation physique.

3.2. Apport d'Emile Rousseaux dans l'accompagnement de nos HIPOS

Le DT souhaite inclure Emile Rousseaux dans la formation des HIPOS et des jeunes entraineurs à haut potentiel. Il s'agirait d'une aide ponctuelle, une sorte de consulting. Les discussions sont toujours en cours

10.000 Euros ont déjà été budgétés en 2025 à cet effet.

3.3. Achat de matériel pour encadrement des HIPOS

Afin de pouvoir suivre, entrainer et tester les HIPOS, l'achat de matériel spécifique est nécessaire : caméras, softwares divers, machine à ballons,

Nos joueurs sélectionnés en équipe nationale doivent pouvoir aussi disposer des mêmes équipements que leurs homologues flamands.

Le DT estime que le cout total pourrait avoisiner les 25.000 EUR (attention que la machine à ballons est probablement subsidiable).

Les 10.000 EUR prévus pour 2024 n'ont pas été utilisés, et une somme équivalente est déjà allouée dans le budget 2025.

Par prudence, le DT demande que 5.000 EUR supplémentaires soient budgétés en 2025. Le CA l'accorde à l'unanimité.

3.4 Participation à une compétition internationale en Italie en juillet 2025 (garçons et filles)



Pour les joueurs et joueuses qui ne participeraient pas à une compétition internationale, il est envisagé de les inscrire à un tournoi international, idéalement en Italie. Si ce n'est pas possible, les filles pourraient aller dans un pays de l'Est et les garçons au Pays-Bas par exemple.

4. Approbation du budget 2025 à présenter à l'AG du 11/01/2025

La Présidente parle de la réunion budget du lundi 09/12/24 lors de laquelle certaines demandes de clarification ont été formulées par les personnes présentes. Le BWBC a notamment envoyé au mail à ce propos au trésorier.

En séance, il est décidé que les provisions seront notamment réparties de la manière suivante :

- Equipements sportifs: 5.000 EUR
- Projet A-sport (collaboration avec réseau des médias locaux) : 10.000 EUR
- Engagement Assist. DG / projet manager : 17.500 EUR
- Déménagement de la fédération : 15.000 EUR
- Consulting et groupe de travail Bonne Gouvernance : 15.000 EUR
- Participation à une compétition internationale : 20.000 EUR
- Digitalisation / plateforme: 40.000 EUR

Ces provisions sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la clôture des comptes 2024.

Les amortissements, notamment en ce qui concerne le bâtiment à Beez, seront également répartis en fonction des différents postes.

P. Schmets remettra le document en forme et le retransmettra aux membres du CA.

5. Propositions de modifications du ROI et du Règlement juridique, en vue de l'AG du 11/01/2025

5.1. Proposition de modifications des art 255 et 256 ROI

Sont validées



5.2. Proposition de modification de l'art 450, pt 12 ROI

Est validée, moyennant l'ajout du qualificatif « non-contraignant » (ici en vert) :

12. Sous peine d'une amende de 4U (Ar8) et des sanctions prévues, tout arbitre qui a disqualifié un joueur ou qui a dirigé une rencontre au cours de laquelle, ou avant ou après laquelle, des irrégularités ou des incidents se sont produits, en informe sa commission d'arbitrage qui donne son avis non-contraignant sur l'opportunité d'introduire un rapport. Dans le cas où un rapport est rédigé, l'arbitre :

- o Rédige un rapport d'arbitrage sur un formulaire prévu par l'association
- o Le signe de manière manuscrite ou numérique ;
- L'envoie au parquet fédéral, par simple courrier ou courrier électronique, au plus tard le 5è jour ouvrable à compter du jour suivant la survenance des faits, le délai étant ramené au 3è jour ouvrable lors d'une procédure accélérée (principalement à partir du 1er mars et lors de toute rencontre de coupe).

5.3. Proposition de modifications du Règlement juridique

Est validé.

6. Volley Belgium

La Présidente fait un résumé du dernier CA de VB, dont le PV sera prochainement disponible sur le site de VB.

L'idée d'une « Commission nationale technique » où, a minima, les deux directeurs techniques siègeraient, fait son chemin, mais tout comme la Commission nationale, celle-ci devrait être intégrée dans le ROI de VB. La prochaine AG de VB étant prévue en juin 2025, il faut d'ici là en désigner les contours et faire une proposition d'amendements.

7. Cellule Rencontres

7.1. Annorama Promo FVWB

L'annorama 2025-2026 de la Promo FVWB est présenté par le Responsable de la Cellule.



7.2.Interprovinces du 5/01/2025

Ligue B à Saint Vith

- Garçons: 3 Provinces représentées >> 3 sets gagnants
- Filles: 5 Provinces >> 2 sets secs (si égalité après addition des points: 5 points sont joués pour départager les équipes)

Ligue A à Vielsalm

- 3 sets de 15 min
- Le planning sera retravaillé pour permettre une pause sur le temps de midi.

Comme décidé lors de la réunion de débriefing, une visio Teams d'information préalable sera organisée avec les responsables des équipes.

8. Cellule Arbitrage

Le Responsable de la Cellule évoque l'idée de faire passer l'âge minimal pour les arbitres de 18 à 16 ans, moyennant accompagnement, avec une possibilité de dérogation exceptionnelle afin de pouvoir débuter à 14 ans. Il est indiqué en séance que le rôle du mentor devra être bien défini. Une proposition de modification du ROI sera faite en ce sens.

Le CA demande au responsable de la CFA de revenir avec une proposition plus structurée (rôle du parrain, paiement ...)

9. Clubee

9.1. Présentation de la liste actuelle des priorités de développement de Clubee, débat et ratification par le CA d'une liste officielle des priorités

Didier Vanleeuw insiste sur le fait que peu de choses changent et que le système est instable.

Bernard Valentin signale que la facturation a débuté et que le travail avance.

La liste des priorités doit être liée à des deadlines quant à leur finalisation.

9.2. Listing ADEPS (Mars 2025)

La DG signale que Sacha ne parvient plus à sortir des listings annuels qui doivent être envoyés à l'ADEPS à la fin du mois de mars chaque année. Ceci représente une priorité absolue pour la fédération.



Bernard va prendre contact avec Clubee par rapport à celle-ci.

10. Direction générale (2ème partie)

10.1. Désignation de 2 représentants anti-dopage

Dominique Reterre et Laurence Rase sont désignées.

10.2. Candidature L. Rase Conseil Supérieur des Sports

Est validée en CA.

10.3. Informations quant au futur Sharepoint pour le CA

La DG réexplique l'utilité de l'outil. Pour en garantir la sécurité, il est nécessaire que tous les membres du CA aient une adresse FVWB. Le CA accepte à l'unanimité.

10.4. Données affiliés Guibertin sur Clubee

Deux courriers électroniques ont été adressés aux Responsables de Guibertin leur demandant d'encoder les données de leurs affiliés effacées volontairement. Ceux-ci sont restés sans réponse. La DG va se concerter avec Stephan André et reviendra avec une proposition pour le prochain CA.

10.5. Audit Bonne Gouvernance

L'UCL a terminé l'audit bonne gouvernance de la FVWB. Arthur Lefèbvre viendra le présenter en janvier lors d'une réunion spécifique. La DG va revenir vers le CA avec un Doodle afin de fixer une date.

11. Varia

Bernard Dewilde évoque le fait que les coûts de fonctionnement des cellules techniques des Comités provinciaux ont augmenté du fait de l'introduction de la 2^{ème} Ligue. Il reviendra avec une proposition pour le prochain CA.

Fin de la séance à 22h50